RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 21968
Numéro SIREN : 831 456 249
Nom ou dénomination : Les Notaires du Quartier Latin

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2018 sous le numéro de dépôt 92708

1825575901

DATE DEPOT : 10/09/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R092708

N° GESTION : 2018B21968

N° SIREN : 831456249

DENOMINATION : Les Notaires du Quartier Latin

ADRESSE : 70 boulevard de Port-Royal 75005 Paris

DATE ACTE : 29/05/2018

TYPE ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL)

« Les Notaires du Quartier Latin »

Au capital de 1.500,00 €

Siège social : 70, boulevard de Port-Royal à PARIS (5ème)

RCS de PARIS 831 456 249

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-SULPICE
Le 31/07 2018 Dossier 2018 32686, référence 2018 A 12277
Enregistrement : 125 € Pénalités : 13 €
: Cent trente-huit Euros
: Cent trente-huit Euros
Timbre dématérialisé des finances publiques

[redacted]

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 29 mai 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 29 mai

A 14 heures, au siège social,

Les associés de la société se sont réunis sur convocation de la gérance

Le gérant constate que sont présents ou représentés :

Associés	Nombre de parts	Numéros de parts
Monsieur Vivien BAUFUMÉ	500	1 à 500
Monsieur David PARENT	500	501 à 1.000
Monsieur François POURRIER	500	1.001 à 1.500

Soit l'ensemble des associés de la société représentant la totalité du capital.

En conséquence, la gérance constate que l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux statuts.

Le Gérant rappelle que l'assemblée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la société, actuellement existant sous la forme d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) en société à responsabilité limitée (SARL)
- Modification des statuts de la société
- Exercice des fonctions de gérant
- Pouvoirs

La Gérance précise que tous les documents relatifs à l'ordre du jour ont été tenus à la disposition des associés.

[redacted]

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, elle déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, la Gérance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Résolution n°1

Les associés décident à l'unanimité de transformer la société, actuellement existant sous la forme d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) en société à responsabilité limitée (SARL).

Résolution n°2

Les associés décident à l'unanimité d'adopter les statuts de société à responsabilité limitée de droit commun (SARL) tels qu'ils figurent en annexe.

Résolution n°3

Les associés décident à l'unanimité que la gérance sera assurée par Monsieur Vivien BAUFUMÉ, Monsieur David PARENT et Monsieur François POURRIER, seuls associés de la société.

Résolution n°4

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs à l'un quelconque des gérants, avec faculté de déléguer, à l'effet de procéder à toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent et des services de la Chancellerie le cas échéant.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés après lecture.

[redacted]